

nelles, et dans les causes où la question de la constitutionnalité d'une loi fédérale ou provinciale serait soulevée. Il a déjà été démontré qu'un seul avocat ne pouvait représenter la Couronne dans les causes criminelles; il en faudrait nommer encore, et pour un seul, parmi ceux déjà employés, qu'il remplacerait, la raison de créer cet emploi extraordinaire ne peut valoir.

Pour la question de constitutionnalité des statuts, rien ne peut justifier cette nomination. Ces questions sont laissées à la décision des tribunaux qui n'ont pas ni ne doivent avoir besoin d'autres arguments que ceux que les parties intéressées peuvent fournir. En outre, comme officier provincial, il croira de son devoir de maintenir et de défendre seulement la juridiction provinciale, et elle devra en définitive être déterminée par la cour suprême, en dernier ressort.

Les fonctions assignées à l'avocat général seul sont celles du ministère public en France; mais là, le ministère public est composé du garde des sceaux, du président de la cour de cassation, des procureurs-généraux, etc, etc.

COUR D'APPEL.

Le rapport prend en considération les plaintes sérieuses et bien fondées, qui existent depuis bien des années au sujet de l'administration de la cour d'appel et principalement à raison des délais interminables apportés dans l'audition et la décision des causes.

Le seul fait qu'une cause ne peut être entendue et décidée que dix huit mois après l'appel interjeté, suffit pour condamner sans plus de discussion le système suivi.

M. Pagnuelo a signalé ces abus et indiqué des remèdes qui produiraient des résultats satisfaisants s'ils eussent été adoptés, suggérant en même temps la simplification des procédés et la réduction des taxes énormes et injustes qui sont prélevées sur les plaideurs.

La commission suggère encore ici, pour faire disparaître l'encombrement des rôles à Montréal, l'intervention des juges suppléants. M. Pagnuelo voudrait un nombre additionnel de juges permanents, afin que la cour puisse siéger sans interruption à Québec et à Montréal.